



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 13 mars 2015

L'an deux mil quinze, le vendredi treize mars à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Raynald GUIRIEC	X	Isabelle COINE	X
Corinne TREBOSC	exc	Gérard BARROY	X	Véronique SERMONDADAZ	X
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	X	Mayeul BOUCAUMONT	exc
Thierry AUDOUIN	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X
Bernard JACQUET	X	Virginie LAVALETTE	exc	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Françoise SCHEEPERS (excusée) – Jean-luc REBY - Compte-rendu rédigé par Isabelle COINE

I- Fourrière municipale – annulation de la régie

Soit les communes adhèrent à un organisme qui possède une fourrière pour y déposer les animaux errants, soit elles disposent d'une fourrière.

La commune d'Ainay Le Château adhère à la SPA de Bourges (le coût est moindre qu'à Montluçon) qui dispose d'une fourrière et possède sa propre fourrière en raison de l'éloignement de Bourges.

Processus quand un animal est trouvé :

–les animaux sont amenés à la clinique vétérinaire pour vérifier leur identification et si c'est le cas, leur propriétaire est prévenu

–les animaux sont gardés 8 jours à la fourrière municipale le temps que leur propriétaire vienne les chercher ce qui génère un coût de nourriture et de personnel

–les animaux sont mis en refuge à la SPA de Bourges.

Régisseur actuel la fourrière : Jean-Luc REBY

Régisseur adjoint : Suzanne CAFFY.

L'annulation de la régie n'empêchera pas la facturation aux propriétaires des frais de garde de l'animal.

Décision du conseil municipal :

✓la régie fourrière est annulée

II- Cimetière – règlement intérieur

Aucun règlement intérieur n'existait pour le cimetière. Sa mise en place permet :

–d'éclaircir pour les concessionnaires et le public le fonctionnement du cimetière d'Ainay le Château

–de mettre en place un carré spécifique pour les personnes de confessions musulmanes dont la religion prévoit une orientation du corps du défunt en direction de La Mecque.

Les membres du conseil municipal font part de leurs remarques.

Décisions du conseil municipal :

✓le projet de règlement intérieur est approuvé en tenant compte des remarques formulées.

✓Le règlement intérieur complet sera donné aux concessionnaires ou aux familles et un extrait du règlement sera affiché dans l'enceinte du cimetière

III- Travaux aux courts de tennis

Le chantier de rénovation des 2 courts de tennis a été commencé début mars. Les négociations menées sont permis d'aboutir à la réfection des 2 courts pour le prix d'1 !

Montant 20 000 € HT.

Montant à charge de la commune : 10 000 €

Montant à charge de la communauté de communes : 10 000 €

IV- Tourisme- Point « i » d'Ainay Le Château

L'Assemblée Générale de l'office de tourisme vient d'avoir lieu. Stéphane MILAVEAU y participait avec Thierry AUDOUIN.

La communauté de commune a décidé de réduire sa participation au budget de l'office de tourisme de 15 000€ (sur un budget total de 145 000€).

Préalablement à cette décision, l'office de tourisme avait fait part de son souhait de fermer le point Info d'Ainay. De fait, d'autres point info seront fermés les samedis et dimanches.

Monsieur le Maire propose :

- d'ouvrir le point Info d'Ainay pour réaliser la promotion du village et du tourisme du secteur avec des heures d'ouverture appropriées. La commune pourrait employer 1 ou 2 jeunes parmi les curriculums vitaes reçus à la mairie pour ouvrir 2 mois cet été. Il rappelle que la visite guidée du village sera assurée gratuitement le mardi après-midi par Nathalie PASQUIER.

-d'assurer la formation de ces jeunes par Nathalie PASQUIER

-de demander une participation à la communauté de communes pour soutenir la rémunération des jeunes employés

Monsieur le Maire signale qu'en outre la fréquentation de la maison de St Jacques de Compostelle est en augmentation constante (+ 40% entre 2013 et 2014). Cette année, l'existence de la maison va paraître dans 2 nouveaux guides ce qui devrait encore en accroître la fréquentation et par conséquent les visites au point info !

Décision du conseil municipal :

✓**Les propositions de monsieur le Maire sont approuvés.**

V- Médiathèque

a- Exposition de marionnettes

– Vernissage : 17 mars à 18h

– Spectacle : 20 mars à 17h

b- Une radio à Ainay ?

Un ancien animateur de Radio locale a souhaité rencontrer Thierry AUDOUIN pour lui faire part de sa proposition de créer une radio qui diffuserait 2h par jour et 5 jours par semaine à Ainay et dans un rayon de 30 Kms.

Cette création devra émaner d'une association indépendante de la mairie pour pouvoir bénéficier des subvention importantes pour ce genre de projet, la création et le fonctionnement pouvant être a priori soutenus à 100%.

Coût du matériel pour démarrer : 10 000 € à 15 000 €

Coût de fonctionnement :

– animateur, salarié de l'association, 7 774 € au régime intermittent du spectacle (régime avantageux pour le salarié et qui permet d'éviter les difficultés liées à un éventuel licenciement)

– plus des frais d'assurance, de loyer, téléphone, connexion internet, EDF, SACEM, fourniture de bureau, comptabilité...

Cet animateur porteur du projet attend de la mairie son accord, la fourniture d'un local.

Monsieur le maire et les conseillers trouvent que c'est une bonne idée qui pourrait permettre aussi des activités pour les enfants de l'école et pour le CHS. Toutefois, le budget consacré à cette radio sera limité à la fourniture d'un local.

Décision du conseil municipal :

✓**Accord sous réserve que la mairie ne participe pas financièrement à la mise en œuvre et au fonctionnement du projet en dehors de la fourniture d'un local.**

VI- Bornes électriques

Les travaux à Intermarché pour implanter les bornes sont réalisés. Une convention va être signée entre Intermarché et la mairie. Agnès BIRIN explique que le centre social envisage d'investir dans une voiture électrique si des bornes sont installées dans son champ d'action.

VII- SICTOM

Marc SIGNORET a participé à une réunion du SICTOM destinée aux maires. Le président, Bernard TIGE, a fait part de son souhait qu'une partie des coûts de location des salles des fêtes soient réservée à la gestion des déchets. Ceci évitant une augmentation pour les particuliers.

Il a indiqué également qu'au salon pollutech à Lyon il a pu mesurer les évolutions technologiques pour les poubelles se demain telle des containers collectifs dans lesquels ne seraient déposés que les ordures ménagères non compostables et non recyclables, accessibles uniquement par carte détenues par les habitants et qui éviterait le coût d'un ramassage individuel. Ceci sous condition que le tri soit réalisé par les citoyens.

Bernard TIGE a indiqué également son souhait d'investir dans des déchetteries mobiles afin d'éviter le coût important de la participation du SICTOM aux déchetteries de Cosne et Bourbon pratiques pour les habitants du territoire du SICTOM les plus éloignés de Cérilly et d'Ainay qui disposent des 2 déchetteries du SICTOM.

VIII- Centre Social

Agnès BIRIN fait le point de la dernière réunion du centre social.

Mme OLIVEAU est la nouvelle directrice du centre social de Meaulne.

Ainay le Château bénéficiera d'un centre de loisirs du 13 au 17 avril. 48 enfants pourraient participer.

Si cette semaine s'avère un succès, l'opération serait renouvelée tout le mois de juillet et la première semaine d'août.

La commune met à disposition les locaux de l'école et une personne pour effectuer le ménage 1h à 2h par jour.

IX- Fête et Loisirs

le 18 mars à 18h30 se tiendra une réunion pour préparer le concert de trompes.

X- Questions diverses

a- budget 2015

Réunion de préparation du budget le jeudi 26 mars à 18h30

b- Mini parc d'élevage

Des chèvres mottes (sans corne) ont été achetées. Les animaux domestiques seront séparés des animaux sauvages

c- Elections départementales

Monsieur le maire fait le point de la participation des conseillers à la tenue du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochains.

d- Voirie

Rue de Salvart des travaux seront effectués par la communauté de communes pour un montant de 10 000€.
Pas de travaux de réfection de voirie pour Ainay cette année.

e-Assainissement

Raynald GUIRIEC signale un problème d'assainissement route de Sancoins

f- Salle des fêtes

Raynald GUIRIEC propose de mettre une borne wifi à la salle des fêtes pour qu'une connexion internet puisse être proposée aux personnes qui réservent la salle.

g- Fleurissement

Bernadette Accolas fait part du thème proposé par la commission fleurissement pour 2015: la brocante.

La commission cherche à récupérer des objets sur ce thème pour orner les différents massifs du village.

La commission a rencontré Max SEVRET qui a formulé des propositions pour réaliser des structures pour fleurir les entrées de bourg.

Prochaine réunion : le 8 avril à 17h30

h- Abeilles

Régulièrement des personnes viennent signaler à la mairie se faire piquer par des abeilles. Un arrêté préfectoral prévoit une distance de 20m entre la ruche et une voie publique ou une habitation. Cet arrêté étant assez flou, il est convenu que Jean-Luc REBY se renseigne de manière plus fouillée afin qu'une solution conciliant les intérêts de chacun puisse être trouvée.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

**Le prochain conseil municipal est fixé
le vendredi 10 AVRIL 2015 - 19h00**